

Bulletin d'histoire politique

Sexualité et démocratie : un dialogue entre le privé, le public et le social

Valérie Daoust

Sexualité et politique

Volume 15, numéro 1, automne 2006

URI : id.erudit.org/iderudit/1056080ar

<https://doi.org/10.7202/1056080ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Daoust, V. (2006). Sexualité et démocratie : un dialogue entre le privé, le public et le social. *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), 17–24. <https://doi.org/10.7202/1056080ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Sexualité et démocratie : un dialogue entre le privé, le public et le social

VALÉRIE DAoust
Professeure de philosophie
Université d'Ottawa

Les débats sur l'identité et les comportements sexuels ont atteint le cœur même de nos sociétés démocratiques. Alors que l'usage habituel contraint la sexualité à l'espace privé du citoyen, force est de constater qu'aujourd'hui la démocratie participe à la définition de la sexualité de l'individu, qui est engagé dans un projet de réflexion sur lui-même. À son tour, l'individu, par sa réflexion même, nourrit la démocratie. On doit comprendre la dynamique de l'identité et du choix sexuel, de concert avec l'idée de la normalisation sociale, à l'intérieur d'un cadre d'analyse qui reconnaît le dialogue entre trois espaces dans la société : le privé, le public et le social. Ce dernier, comme sphère médiatrice entre le privé et le public, consent à l'expression de différents récits sexuels et à la promotion de différentes conceptions du « Bien sexuel ». Dans une logique circulaire entre ces trois espaces, où se joue la vie démocratique, l'individu est donc appelé à négocier, dans un rapport inter-subjectif, sa propre identité sexuelle. Mais regardons tout d'abord comment ces espaces se sont constitués historiquement.

LA CONSTITUTION DES ESPACES

La pensée occidentale distingue à l'origine l'espace privé et l'espace public par des activités propres à chacun des domaines, qui réfèrent à deux ordres d'existence. Selon Arendt (1961, p. 75), les Anciens associent le privé aux lieux de « l'entretien de la vie » et du « processus biologique ». Les activités économiques centrées autour du foyer assurent la reproduction et la subsistance, mais ne confèrent pas à l'homme et à la femme le plein statut d'humain.

Ce statut, l'homme l'acquiert dans l'espace public, où il se trouve parmi ses égaux, vivant comme citoyen libre parce qu'il est affranchi des déterminations naturelles. La *polis*, la sphère politique, permet l'action libre, qui se situe au-delà des pénales et des activités liées au désir du gain. C'est dans cet espace que l'homme se réalise et se complète, alors que dans l'espace privé, il est littéralement « privé » d'humanité.

L'espace privé n'exclut plus aujourd'hui les notions de liberté et d'humanité. Certains estiment même que c'est principalement à l'intérieur de cet espace que s'exerce désormais la liberté individuelle. Par ailleurs, la *vita activa*, comme participation du citoyen dans la société, en serait venue à ajouter aux activités des affaires publiques les activités privées, accordant aux citoyens et à la famille le droit légitime de poursuivre leur propre bonheur et d'améliorer leur bien-être économique (Hirschman, 1983, p. 20). La frontière rigide qui jadis séparait les activités privées et publiques s'est progressivement estompée, considérant aussi que l'État désormais s'intéresse à plusieurs questions qui jusqu'à récemment relevaient de la sphère privée.

La relation dynamique entre le privé et le public a conduit à la création d'un troisième espace, le social, qui joue un rôle d'intermédiaire, et tout particulièrement depuis le développement des médias, entre les intérêts privés et les intérêts publics. Mais le social apparaîtrait d'abord au XIX^e siècle où des changements se produisent surtout au plan juridique : c'est la naissance du « droit social », qui protège les employés, les femmes et les enfants, tandis que des lois veillent à garantir l'éducation, la santé et les bonnes mœurs des membres de la société (Donzelot, 1984, p. 124). Si, à son origine, le social se construit à la frontière du civil et du politique, dans le but de remédier aux inégalités politiques et économiques de la société civile, et de rapprocher ainsi la réalité sociale des idéaux des Lumières (Donzelot, 1984, p. 10), tout porte à croire qu'il constitue aujourd'hui un lieu communicationnel entre le domaine privé et le domaine public.

La construction du social, qui se fait de concert avec le développement du droit et de la démocratie, ne se réduit pas, comme le pense Arendt (1961, p. 76), à une simple supplantation regrettable du politique par les activités économiques du ménage et de la société civile. Par ailleurs, le développement des médias, qui permet l'apparition sur la place publique d'une pluralité de discours, ne peut conférer au social le caractère monolithique – n'autorisant qu'une seule norme – que Arendt (1961, p. 79) lui attribue. On doit reconnaître aussi que notre époque, loin de limiter la sexualité à la reproduction, la faisant sortir par là de l'espace privé, et loin de déterminer de manière fixe, comme chez les Anciens, les identités individuelles selon les sphères d'activités, permet l'expression plus grande pour l'individu de possibilités d'action

et d'identification. Le social comme espace intermédiaire entre le privé et le politique et dont le caractère médiateur se confond avec la qualité proprement médiatique de nos sociétés, peut aider à mieux comprendre comment s'articulent les enjeux de l'identification et de la sexualité.

LA DISSÉMINATION DE RÉCITS SEXUELS DANS L'ESPACE SOCIAL

Je vois dans la relation entre les domaines privé, public et social un rapport d'influence réciproque que l'on peut conceptualiser en termes de pouvoir circulaire. La sexualité participe à ces trois espaces par la narration et le récit sexuel. Les récits personnels pénétrant le champ social, ils constituent un courant dynamique qui relie les trois sphères – à l'intérieur duquel se dessine un espace de liberté – l'individu n'est plus soumis à un système de normalisation rigide qui définit d'avance son identité sexuelle et le sens que prennent dans sa vie ses expériences sexuelles. La politique sexuelle du domaine public, en tant que juridiction, se voit influencée par la dissémination dans la société de récits sexuels, qui trouvent leur origine dans le privé.

Considérons d'abord la conception actuelle du domaine public, qui renvoie à l'État, au domaine de la rationalité, où, par les débats entre êtres raisonnables, l'on fait l'usage public de la raison (Kant dans Raulet, p. 338). À ce domaine s'identifient les structures et les institutions politiques ; il représente la loi et l'ordre, selon les valeurs que nous avons en commun : la liberté individuelle et le droit à l'égalité. En principe, le domaine politique agit selon l'intérêt de l'ensemble, en légiférant sur les modalités de la sexualité, comme la pornographie, la prostitution, le mariage, la violence et la santé sexuelles. Il rend légitimes certaines expressions de la sexualité, en définissant juridiquement le cadre dans lequel ces expressions peuvent avoir lieu. Bien que ce cadre juridique crée des normes, il n'est pas pour autant définitif, puisque l'entreprise de juridiction n'est jamais un projet complètement achevé. Ce projet n'est d'ailleurs pas moins étranger aux discours sur la sexualité du domaine social qu'il ne l'est aux expériences de la vie sexuelle du citoyen.

Les expériences sexuelles du citoyen appartiennent d'abord à l'espace privé, qui, selon la conception moderne, avec le développement de l'individualisme, réfère aujourd'hui à la notion d'intimité : à cela qui est « intérieur et profond » chez l'individu. Mais cette intimité sexuelle n'est pas toujours tenue secrète, encore moins vécue de manière isolée. En fait, le privé devient l'espace de la réflexion de l'individu, où il se pense lui-même, se raconte sa propre histoire, l'organise de manière discursive et, ainsi, se construit une identité cohérente. Cette quête identitaire se fait dans un dialogue avec les

espaces social et politique, en premier chef par la dissémination de « récits sexuels », qui nourrissent la vie démocratique.

Plummer (1995, p. 16) distingue les récits sexuels disséminés dans le social des histoires légales, de la fiction, de la confession médicale ou religieuse, en ceci qu'ils relatent « l'expérience concrète de personnes, à travers leur pensée et leur sentiment de la vie de tous les jours ». Ces récits personnels, comme expériences racontées qui entrent dans le social par l'intermédiaire des médias, permettraient une interaction entre les individus qui les racontent, ceux qui les consomment et ceux qui les diffusent. Or cette interaction de témoignages, de révélations et de « secrets » sexuels exercerait une réelle influence sur la morale sexuelle de la société. Les récits contemporains sur le viol, par exemple, auraient contribué à la modernisation de l'histoire du viol : comment celui-ci, par la narration personnelle, serait devenu une histoire de genre, de violence et de domination, alors que l'histoire traditionnelle du viol tenait la femme pour responsable, puisqu'elle s'était exposée au désir de l'homme chez qui les pulsions étaient naturelles.

On voit aussi comment la dissémination dans le social de confidences intimes et biographiques exerce une influence réelle aussi sur les politiques publiques de la reconnaissance sexuelle. Ces histoires se décroissent de l'intimité privée pour entrer dans un domaine où ils font désormais partie aussi du discours politique et peuvent participer au domaine de la rationalité qui doit légiférer à leur sujet. Le cas du mariage gai et de sa législation montre bien comment s'opère la relation de pouvoir circulaire entre les domaines privé, social et politique. Les récits identitaires sur l'orientation sexuelle et l'acceptation de soi, accompagnés de revendications sociales, aboutissent à l'émergence d'une politique de la reconnaissance et de l'égalité dans l'espace de la rationalité et du droit. Pour cette raison, les débats autour de la question du mariage gai constituent autant de récits sexuels qui servent à redéfinir l'espace social et à nourrir la vie démocratique de l'intérieur.

IDENTITÉ ET LIBERTÉ RÉFLEXIVES

Comme auteur de ces histoires sexuelles, l'individu ne jouit pas cependant d'une liberté absolue. Il est d'ailleurs souvent celui qui regarde, écoute et lit les récits personnels diffusés dans le social, et ces témoignages exercent une influence sur la manière dont l'individu réfléchit sa sexualité. C'est à l'individu lui-même que revient la tâche aujourd'hui de se construire comme sujet sexuel. Car, avec la remise en question des institutions traditionnelles de la sexualité (l'institution du mariage, la famille triangulaire, la morale de

l'Église), l'individu n'est plus contraint à devenir ce qui a été décidé d'avance par la société et ses normes.

Dans la société traditionnelle, le statut définit le rôle : ce n'est pas que l'individu dans sa vie soit complètement passif, mais qu'il s'efforce de devenir cela qui a déjà été défini par d'autres. La femme, par exemple, joue un rôle certain dans cette société ; elle devient une épouse et une mère, selon un modèle déterminé d'avance par la société. Aujourd'hui encore on devient mère ou père, mais on peut choisir aussi de vivre sa vie sexuelle sans avoir d'enfants. Même en tant que parents, les identités de l'homme et de la femme ne sont plus entièrement définies d'avance, car se pose désormais la question du rôle de chacun à l'intérieur de la famille.

L'identité sexuelle joue un rôle fondamental dans plusieurs autres expériences humaines et sociales. Elle touche à la question du rapport à l'autre sexe, mais aussi à son propre sexe, ainsi qu'aux relations intergénérationnelles. Elle n'est pas moins extérieure aux contextes sociaux dans lesquels se trouve l'individu. En société, au travail, aussi bien que dans l'intimité, la sexualité amène donc l'individu à se poser une série de questions et à penser les différentes façons de vivre sa vie : quel sera mon rôle dans mes relations intimes ? Quelle représentation sociale ferai-je de mon corps ? Comment exprimerai-je mes émotions sexuelles ? Quelle sera mon éthique sexuelle ? Comment vais-je réagir à l'égard de ceux et celles qui ne partagent pas la même éthique sexuelle que la mienne ?

Dans la relation à soi et à l'autre, ces décisions détermineront l'identité de l'individu, c'est-à-dire la perception que l'individu a de lui-même et les caractéristiques fondamentales qui le définissent comme sujet sexuel. Dans ce rapport à lui-même où, à travers un discours rationnel, l'individu se donne les raisons qui justifient son action, se découvre la conception morale de notre époque, celle de l'authenticité (Giddens, 1991, p. 28). L'important serait que l'individu soit vrai avec lui-même, ce qui le conduirait à être vrai avec les autres.

Pour ce faire, il devra ainsi d'abord se connaître, s'auto-analyser, réfléchir à ses actions, et ce, dans une trajectoire du temps, selon un passé, un présent et un avenir : l'individu authentique se construira une version acceptable de lui-même, en se racontant sa propre histoire sexuelle. Cette construction de soi ne peut être dissociée, par ailleurs, d'une certaine notion de calcul. On doit comprendre que l'individu cherche à trouver, dans ses possibilités d'action et d'identification, l'équilibre entre « occasion et risque » (Giddens, 1991 ; Beck, 2001). Sachant que sa vie n'est pas prédestinée, l'individu libre prend des décisions, calcule le risque de son action, se donne à lui-même les raisons de son action et se construit, ainsi, son identité.

On voit dès lors la dimension proprement politique de l'exercice individuel de la sexualité et comment l'identification sexuelle est conditionnée par le développement de la démocratie. Car la démocratie devient une réalité quotidienne que chacun expérimente dans sa vie. Si elle promeut la liberté, cela implique chez l'individu la responsabilité concrète d'exercer sa liberté.

Or cet idéal de liberté n'est pas extérieur à l'idéal d'autodétermination de l'homme, promu au siècle des Lumières, sans évoquer cependant la même conception de la rationalité. Si la raison a toujours un rôle à jouer dans cette liberté, c'est surtout à son caractère calculateur et instrumental qu'il faut désormais faire référence. La raison n'est plus cela à quoi je dois obéir mais cela dont je vais me servir pour calculer les risques de mon action, afin de bien réussir ma vie, c'est-à-dire toujours dans un rapport authentique à moi-même. L'individu démocratique est, dans ce sens, constamment appelé à faire des choix, alors que différentes conceptions du « Bien sexuel » se présentent à lui.

DÉTERMINATIONS SOCIALES

Dans l'espace de l'intimité, l'individu jouit donc d'une liberté de choix dans la construction de son identité sexuelle. Cependant, l'identité choisie aura nécessairement des présupposés sociaux. L'individu ne fait jamais ses choix identitaires de manière complètement isolée : l'identité se construit dans un rapport dialogique et se trouve partiellement formée par la reconnaissance ou non des autres (Taylor, 1992). Par ailleurs, dans une relation de réciprocité, l'espace social, nourri de récits personnels, ne peut qu'influencer le choix d'identité individuelle.

On a compris que l'espace social apparaissait comme un espace médiatique, intermédiaire entre le privé et le politique, où l'on diffuse les récits personnels, mais également où, j'ajoute ici, s'affrontent des discours de différents ordres, prétendant chacun à la légitimité – notamment à celle que confère l'espace de la rationalité. Ces discours constituent différentes conceptions du « Bien sexuel » et s'offrent à l'individu, qui cherche à donner cohérence à ses activités et à ses expériences sexuelles, comme choix d'action et d'identification.

Dans l'espace social, on y trouve les discours de la science, qui participe à la normalisation du savoir et à la définition de ce qu'est la sexualité, ainsi qu'une vie sexuelle heureuse. Ces discours, par exemple, encouragent le citoyen responsable à utiliser le préservatif. Le social constitue également les discours de différents groupes qui se forment au sein de la société : la différence sexuelle, l'orientation et l'éthique sexuelles viennent définir les intérêts

propres de communautés particulières. Ainsi, les auteurs féministes, dans un souci d'une plus grande égalité entre l'homme et la femme, nourrissent les débats démocratiques par leurs différentes conceptions du « Bien sexuel », qui ont trait aux rapports entre les sexes et à la manière d'interpréter les phénomènes sexuels dans la société.

Mais c'est dans l'espace social que l'on découvre également les discours et les représentations des identités liés à la société du marché et de la consommation. Force est de constater que ces discours exercent une grande influence sur l'identité de l'individu. À travers la mode, les représentations de la féminité et de la masculinité, la pornographie, la société capitaliste crée des modèles normatifs. La société de consommation met pourtant à notre disposition plusieurs modèles, contribuant ainsi à maintenir l'idée de la liberté individuelle.

S'il existe dans l'espace social une multitude d'identités permettant à l'individu de se construire une version de lui-même, il faut cependant reconnaître que les identités sociales ne se multiplient pas à l'infini et ne jouissent pas toutes du même statut, certains modèles profitant d'une plus grande légitimité. Dès lors, l'individu choisit les modalités d'identification et d'expression de sa sexualité, mais n'en est pas moins situé dans un contexte où ses choix ont des implications sociales immédiates. Le choix de l'identité constitue toujours une négociation avec l'autre dans un rapport intersubjectif et social. Dit autrement, la liberté individuelle demeure déterminée par les identités déjà présentes dans l'univers social, et par la manière aussi dont les autres individus, ainsi que la collectivité, considèrent ces identités.

Ainsi devons-nous penser que les identités sont des ressources universellement disponibles que chacun peut échanger dans l'égalité? En fait, l'univers social ne serait pas neutre et, selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme, d'un hétérosexuel ou d'un gai, les identités choisies n'auraient pas la même signification. Ce n'est pas parce que l'individu peut choisir son identité qu'il n'existe pas de hiérarchie entre les identités mises à sa disposition. Toutefois, la liberté dans le choix d'identité et de mode de vie sexuels peut aussi contribuer à réorienter ou même à renverser les hiérarchies actuelles. Le travail démocratique, toujours renouvelé, consiste alors, par l'écoute des récits et des histoires personnels, à chercher des solutions d'équilibre plus justes aux hiérarchies existantes au sein de la société.

La vie démocratique ne se limite pas aux institutions de l'État de droit. Néanmoins, il est incontestable que la démocratie est caractérisée par la capacité de ses institutions de refléter les réalités de la société civile, et de répondre à ses besoins. La notion de pouvoir circulaire, où le rapport dynamique entre

le privé, le social et le politique, nous aide à comprendre comment la sexualité, cette affaire humaine des plus intimes, est entrée dorénavant dans l'agora législatif pour alimenter les débats les plus centraux de l'État démocratique.

BIBLIOGRAPHIE

ARENDET, H., *Condition de l'homme moderne* (trad. G. Fradier), Calmann-Lévy, 1961.

BECK, U., *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité* (trad. L. Bernardi), Paris, Aubier, 2001.

DAOUST, V., *De la sexualité en démocratie. L'individu libre et ses espaces identitaires*, Paris, PUF, 2005.

DONZELOT, J., *L'Invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Fayard, 1984.

GIDDENS, A., *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford, Stanford University Press, 1991.

HIRSCHMAN, O. A., *Bonheur privé, action publique* (trad. M. Leyris et J.-B. Grasset), Paris, Fayard, 1983.

KANT, E., « Qu'est-ce que les Lumières », dans G. Raullet (textes et commentaires), *Aufklärung. Les Lumières allemandes*, Paris, Flammarion, 1995.

PLUMMER, K., *Telling Sexual Stories. Power, Change and Social World*, London, Routledge, 1995.

TAYLOR, C., *Différence et démocratie* (trad. D.-A. Canal), Paris, Aubier, 1992.